

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 19 (1995)
Heft: 4

Artikel: L'école de musique de Cossonay
Autor: Joliat, François / Schumacher, Claudine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-958810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'école de musique de Cossonay

L'école de musique de Cossonay fête ses vingt ans d'existence. Présidée par Claudine Schumacher, elle compte aujourd'hui plus de 320 élèves accompagnés d'une trentaine d'enseignants qui font vivre la musique dans l'enthousiasme.

Quelle est l'histoire de l'école de musique de Cossonay?

Elle a bientôt vingt ans. En 1976, un jeune groupe de parents motivés s'est mobilisé pour lancer l'idée d'avoir une école de musique sur place à Cossonay. Ils m'ont alors demandé de la présider, pensant que je pourrais remplir cette tâche d'une manière aisée, grâce à mon expérience professionnelle extra-musicale. Tout s'est passé très vite. Nous avons fait une enquête auprès d'autres écoles afin de savoir comment les choses fonctionnaient. Nous nous sommes alors tournés du côté de l'Ecole Sociale de musique de Lausanne et grâce à l'appui inconditionnel d'Olivier Faller, nous avons pu mettre en place les structures nécessaires. D'autre part, nous avons effectué un sondage parmi la population afin de mieux cerner les besoins en matière d'enseignement musical. Plus de 140 réponses favorables nous sont parvenues. Nous avons démarré deux mois après les premiers contacts, avec 140 élèves.

Avez-vous pris une décision immédiate concernant la présidence de l'école de Cossonay?

J'ai hésité car je redoutais l'inconnu, même si mon expérience de direction d'un groupe était déjà bien établie et que ma détermination à atteindre des buts était toujours très vive. Mais ce qui m'a séduit dans cette proposition, c'était de donner la possibilité à des enfants d'avoir un enseignement de musique de qualité sans avoir à se déplacer jusqu'à Lausanne. Cossonay est entourée de trente-deux communes disséminées jusqu'au pied du Jura, ce qui représente un très grand potentiel. Mais à part l'activité des fanfares, il ne se passait pas grand chose dans la région du point de vue musical.

Nous avons alors fondé un comité, nommé un caissier et une secrétaire ainsi qu'une commission musicale formée de deux musiciens représentant le piano, les cordes et les différents autres instruments. Quel a été l'accueil réservé à l'école de musique de Cossonay?

La population et les autorités ont été très favorables à notre initiative. Le groupe de parents fondateur de l'école de musique de Cossonay s'était adressé à la société de développement qui avait donné Fr. 500.- pour faciliter les démarches. J'avais déjà contacté le Département de l'Instruction Publique afin de pouvoir bénéficier de subventions. Ce qui nous fut accordé dès le départ. Ainsi, l'Etat de Vaud a reconnu le bien-fondé de la création d'une école de musique dans cette région. Le syndic de Cossonay de l'époque et son successeur actuel nous ont énormément aidé en nous mettant tous les locaux à disposition. En bénéficiant des salles de classe de l'école communale de Cossonay, nous sommes devenus une école dans l'école. Mais par ce fait, nous n'avons jamais eu de charges, de loyer ou d'autres frais administratifs de cet ordre.

Comment s'est développée l'EMC?

Bien que la commune nous ait mis des locaux à disposition, les subventions sont restées très modestes



Claudine Schumacher: «La bonne entente entre nous et l'amour profond de la musique que nous avons tous, nous relie.»

en espèce. Cela représente à peu près cent cinquante francs par année et par élève. Or, ces subsides peuvent être bien plus importants dans d'autres parties du canton, mais ils ont permis d'alléger les écolages des parents.

Quant au développement musical de notre école, nous avons débuté par des cours de flûte à bec et de solfège ainsi qu'un chœur d'enfants. Le piano n'est arrivé que le deuxième semestre, faute de moyens. Il a fallu trouver de l'argent pour acquérir un piano et mettre un poste d'enseignant au concours. Notre premier professeur, François Margot est toujours là d'ailleurs, il poursuit l'aventure depuis 1977.

Par la suite, nous avons eu deux, trois et pour finir, quatre pianos, grâce à Pro Juventute, notamment. Pour notre dixième anniversaire, en 1986, nous nous sommes offert un piano à queue.

Et aujourd'hui?

Notre politique a été d'ouvrir une classe d'instrument dès réception de plusieurs inscriptions fermes. Nous avons alors créé des classes de clarinette, de flûte traversière, de trompette et d'accordéon. Les cordes sont venues plus récemment, avec le violon et le violoncelle et pendant quelques années, nous avons également eu un petit orchestre.

Et la question financière?

Nous recevons peu de subventions communales en espèce et les subventions cantonales ne sont pas très élevées. Mais ce qui nous sauve, c'est que nous avons fonctionné sur le principe de bénévolat pendant bien des années afin d'assurer une continuité;

aujourd'hui encore il en est de même pour beaucoup d'entre-nous. Ainsi, au niveau administratif, il n'y a que la secrétaire qui est rémunérée. Tout cela pour faire fonctionner une école de 320 élèves et 30 professeurs. Nos frais administratifs sont réduits à l'extrême. Selon les statistiques de l'AVSEM, nous nous situons à la moitié de ce qui se fait en moyenne dans le canton de Vaud, et ce qui concerne nos frais administratifs. Ainsi, tout va aux professeurs. (Claudine Schumacher fait du bénévolat depuis vingt ans en tant que Présidente de l'EMC, Ndlr.)

L'ambiance est-elle agréable au sein de cette école?

Tous nos professeurs ressentent une sorte de mobilisation et un engouement particulier. J'essaie de créer des occasions de rencontre, à l'occasion de Noël par exemple. J'insiste beaucoup pour que les professeurs maintiennent des contacts entre eux, pour qu'ils fassent des auditions et qu'ils nous offrent des concerts. C'est une école qui a une âme.

Et les exigences de niveau?

Au début, nous avons institué des cycles d'auditions conviviales qui rassemblaient les élèves, les professeurs et les parents. A cette occasion, nous avons invité deux experts du Conservatoire de Lausanne qui ont dressé un petit constat du travail effectué au cours de l'année. Cela m'a toujours rassuré pour que la qualité du travail soit maintenue.

Par la suite, nous avons exigé des examens de passage suivant les degrés du Conservatoire de Lausanne; élémentaire, secondaire, et classe certifiée.

J'ai toujours été contre des examens trop serrés, et je m'inscris tout à fait dans la ligne de pensée de Roland Vuataz. Nous avons beaucoup réfléchi à ce sujet durant nos réunions de la CREMC. Nous recherchons plutôt l'épanouissement des enfants dans n'importe quel style de musique.

N'importe quelle musique?

Non seulement, nous insistons pour que l'enfant travaille un certain nombre de morceaux qu'il pourra exécuter en public, mais surtout nous voulons qu'il sache jouer de son instrument, improviser et avoir du plaisir. Nos programmes sont variés et touchent tous les types de musique, du classique au jazz.

J'aimerais citer le docteur Mingard, violoncelliste et trompettiste, qui nous a énormément apporté et qui a créé un petit orchestre de jeunes, bénévolé. Comme nous n'avions presque pas de cordes, il les a remplacées par d'autres instruments. Son orchestre de jeunes a perduré presque dix ans.

Cependant, grâce à la bonne entente entre nos professeurs, ils continuent de faire de la musique en groupe et de la musique de chambre, à la grande joie de tout le monde. Trouver des heures de rencontre pour différents élèves relève souvent de l'exploit et j'en félicite mes professeurs.

La bonne entente entre nous et l'amour profond de la musique que nous avons tous, nous relie. Nous avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble.

L'idéalisme est encore possible aujourd'hui?

Oui, certainement. Mais il faut en avoir envie et ce n'est pas quelque chose qui se fait sur com-

mande. Or, je ne suis pas seule à être idéaliste. Tout mon comité me suit.

Je crois que cette entraide est encore le propre de la campagne. Lorsque l'on vit dans une petite communauté, on est obligé de participer pour la faire vivre. Quand on a reçu certaines capacités, on est très vite sollicité. Il faut aussi dire que dans les villages, on assiste à un renouveau. Des gens de la ville s'y sont installés. Ils sont contents de trouver cette ambiance communautaire et participent à son maintien.

Propos recueillis par François Joliat

Journée de présentation d'instruments

Le 22 avril dernier, l'école de musique de Cossonay a organisé une présentation d'instruments destinée en premier lieu aux enfants finissant les cours de préparation, et placés devant le problème du choix d'un instrument futur.

Souvent, les enfants, voire même les parents, ne connaissent qu'un nombre restreint d'instruments et, de surcroît, n'ont pas d'idées très précises quant à leur fonctionnement et à leur timbre. Grâce à cette manifestation, l'école de musique de Cossonay a voulu palier à cette lacune tout en insistant sur l'importance d'une formation théorique parallèle.

Un auditoire nombreux formé de parents, d'enfants et d'amateurs s'est réuni au Théâtre du Pré-Aux-Moines. Il a pu assister à la présentation conjointe de la formation Willem et de la préparation à l'instrument animée par un groupe d'enfants. Leurs chansons ont mis en valeur l'aspect social de la musique qui consiste à pouvoir s'exprimer ensemble d'une manière harmonieuse.

Ensuite, élèves et professeurs sont montés sur scène afin de faire la démonstration d'instruments très divers, ayant chacun leur caractère propre. Le public a chaleureusement applaudi un groupe de petits enfants à la flûte à bec, suivi du professeur qui a ensuite interprété une pièce contemporaine.

Des clarinettes et des flûtes traversières ont joué dans divers styles de musique aux palettes sonores très variées. Un groupe de trompettistes accompagnés par leur professeur ont exécuté des duos et des trios. Les instruments à archet, depuis le violon 1/8 jusqu'à la contrebasse sont entrés en scène, succédés d'instruments à corde pincée: harpe et guitare. Le clavecin lui-aussi a été valorisé par ses différents accompagnements. Enfin, le professeur de chant a présenté différents exemples mettant en évidence les caractéristiques d'une voix travaillée par rapport à une voix naturelle. Les instruments à percussion, piano y compris, ont terminé en beauté cette présentation d'instruments.

En guise d'au revoir, trois groupes de l'atelier de musique actuelle ont interprété successivement une pièce sud-américaine à la flûte à bec et au piano, un boogie-woogie «tournant» à trois pianistes se relayant à quatre mains, et un thème de jazz avec deux guitares, clavecin et piano.

La public a pris congé en rendant visite à l'un ou l'autre des professeurs afin d'obtenir quelques compléments d'informations.

Cette journée s'est déroulée avec sérieux et compétence, mais également dans l'ambiance détendue qu'on sait pourvoir retrouver à l'école de musique de Cossonay. *François Margot*

Zu verkaufen

Violoncello

J. B. Collin-Mézlin
Preis: Fr. 23000.-

Telefon 01/364 21 40
(abends)

Gesucht

Barockcello

als Leihgabe, zur Miete
oder zum Kauf für «ange-
fressene» Studentin.

Telefon 041/48 80 42

Zu verkaufen

Cembalo

flämisch (nach Andreas
Ruckers 1639),
einmanualig, 2x8' und
Lautenzug, ausge-
zeichneten Zustand.
Preis nach Vereinbarung.

Telefon 061/601 12 29

Zu verkaufen

Cembalo

neuwertig.

Telefon 071/38 54 89

Zu verkaufen

Violine

Karl Kiendl, Wien 1900
VP Fr. 4200.-

Doris Sommerhalder
Bundstrasse 10
8127 Forch

Telefon 01/980 26 34

Perfekte Notation mit

Finale 3.0 Win Finale 3.2 Mac

anstatt Fr. 1698.-

nur Fr. 790.-

Telefon 061/711 36 71
Fax 061/711 39 09

Das Notenkabinett...

...bringt Ordnung
in Ihre Notung.
Verlangen Sie den
Prospekt.

Peter Burkhardt
Möbelschreinerei
Zollingerhäuser · 8820 Wädenswil
Tel. 01/780 69 26

STEINWAY & SONS

Bösendorfer

Boston

AGENCE
OFFICIELLE

Kneifel SA Pianos
Rue du Marché 20
(Passage
du Terraillet)
1204 Genève
Tel. 022 310 17 60

KNEIFEL

Stellengesuche

Dipl. E-Bassist

BIT Los Angeles
(Vocational Honors Dipl.)
sucht Stelle an einer
Musikschule.

Telefon 052/203 53 75
Hr. Luca Leombrun

Diplomerte

Blockflötistin

mit mehrjähriger Lehr-
erfahrung sucht Stelle
(auch als Vertretung).

Dagmar Holland
Reichbergstrasse 5
2502 Biel-Bienne
Telefon 032/22 19 43

Diplom- Instrumental- lehrer

mit fünfjähriger Unter-
richtserfahrung sucht
Stelle (Klavier, Keyboard,
E-Orgel, Gehörbildung)
im Raum Zürich
und Umgebung.

M. Kirov, Niederwistr. 9
8627 Grüningen

Klavier- lehrer/in

mit langjähriger Unter-
richtserfahrung macht
Urlaubsvertretungen
(Frühling bis Herbst).
Raum: March, Höfe,
Gaster.

Anfrage unter Chiffre D 01
Animato, Scheidegg-
strasse 81, 8038 Zürich

Dipl. Gesangslehrerin

sucht Lehrstelle im Raum Zürich.

Anfragen an: Anna-Maria Locher, Leonhardstr. 13,
8001 Zürich, Tel. 01/252 41 28

Weekend und Ferienzeit: Anna-Maria Locher,
Via Olgiati 201, 6512 Giubiasco, Tel. 092/27 64 51

Musikschulleitung

Berner, 38jährig, SMPV Diplom, Abschluss US
Musikhochschule, langjährige Erfahrung in prak-
tischem Musikunterricht und musikethnologischer
Forschungsarbeit, Computerkenntnisse (Textver-
arbeitung, Datenbank, Musiknotation, Musikse-
quenzierung usw.), fundiertes Wissen praktischer
Stressbewältigung, Organisations- und Führungs-
qualitäten, sucht neuen Wirkungskreis als Musi-
kulleiter (Teilzeit) vorzugsweise in den Regionen
Bern, Freiburg, Solothurn oder Basel.
Daniel A. Scheidegger, Telefon 031/302 06 72.

MUSIKHAUS GURTNER

Im Dörfli 25 Postfach
8706 Meilen Tel. 01 923 25 70

Das Fachgeschäft für Blasinstrumente mit eigener Werkstatt

- Beratung • Miete
- Verkauf • Reparaturen

Auch spezialisiert für Oboe und Fagotte
sowie Konzertflöten und -piccoli

Verkaufe günstig

Dr. Böhm Orgel FnT

10+10+11 chörig (3-manualig), 68 Register, mit
komplettem Ober- und Unterteil, Standard-
Kirchenorgelpedal und Sitzbank, Sonderaus-
führung in Eiche, wenig gebraucht.

Telefon/Fax 071/46 73 58